

Vous êtes un professionnel de santé hors CHU de Grenoble et vous souhaitez obtenir un avis spécialisé

1 Connectez-vous à MonSisra

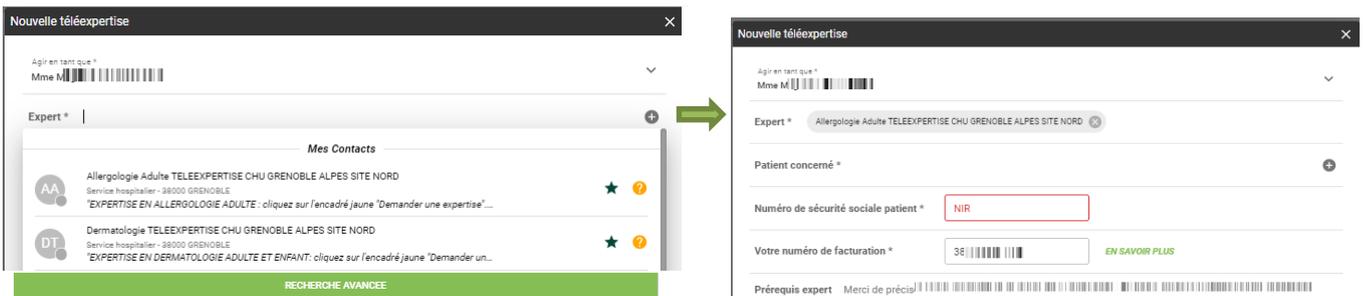
2 Cliquez sur  puis sur

Démarrer une Téléexpertise

3 Rechercher l'expert : cliquer sur **Expert ***

- Pour le CHUGA, les équipes sont référencées sur le modèle suivant : **Discipline Public** (Adulte et/ou Enfant) **Téléexpertise CHU GRENOBLE ALPES site** (Nord, Sud, Voiron).
Une fois votre expert trouvé, cliquez sur son nom puis sur : 
- L'équipe experte renseigne dans son Descriptif :
Un délai de réponse
Le numéro de la Hotline pour les joindre par téléphone en cas d'avis urgent.

4 Rechercher le patient dans l'annuaire régional, puis saisir **son numéro de sécurité sociale** :



5 Demander un avis en respectant les consignes de l'expert.

6 Finalisation et facturation :

- Une fois l'avis rendu, l'expert pourra **FINALISER** l'acte.
- Une **Synthèse de la conversation « Téléexpertise »** sera alors générée automatiquement et joint à l'échange
- Vous pouvez extraire les données de facturation dans la vignette
- Ou les visualiser directement dans la conversation :



? Besoin d'aide ?

Téléexpertise - GCS Sara (sante-ara.fr)

Boîte à outils - GCS Sara (sante-ara.fr)

Contact : contact@sante-ara.fr



[En savoir plus sur la cotation desactes](#)